

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Arkéa DS - Transatlantic Select

Code ISIN : FR001400SB35

Initiateur du PRIIP : Arkéa Asset Management société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

www.arkea-am.com . Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Arkéa Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Arkéa Asset Management est agréée en France sous le n° GP01-036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 11/04/2025

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) soumis au droit français.

Durée : La date de création du produit est le 21/10/2024, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués.

Objectifs : L'objectif de gestion est de rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composé de l'indice Standard & Poor's 500 PR EUR à hauteur de 50% et de l'indice Euro Stoxx 50® PR EUR à hauteur de 50% au moyen d'une stratégie exposée aux marchés des actions internationales, associée à des mécanismes de contrôle de la volatilité.

En raison de l'application d'un mécanisme de contrôle de volatilité, l'exposition aux marchés des actions internationales peut être fortement réduite et tendre vers 0% dans des configurations de marché caractérisées par une très forte volatilité.

Cet objectif est réalisé grâce à la méthode de réplication synthétique, consistant à investir dans des instruments dérivés livrant la stratégie actions décrite ci-dessous contre la performance des actifs détenus par le fonds.

La part DV a pour objectif, non garanti, de verser un flux de distribution au porteur correspondant à 5 euros par an. Cette distribution ne préjuge pas d'une performance positive du fonds et pourra amener le fonds à distribuer une partie du capital investi dans le fonds par les investisseurs.

Les investisseurs sont invités à prêter une attention particulière à la politique de distribution décrite dans le prospectus ainsi qu'à la section liée aux risques.

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement repose sur plusieurs dimensions : la construction d'un portefeuille d'actifs de bilan et la mise œuvre de la stratégie d'investissement de hors-bilan via un contrat d'échange.

La stratégie hors bilan permet d'échanger la valeur du portefeuille d'actifs de bilan contre celle de la stratégie hors-bilan via un ou plusieurs contrats d'échange contractés avec une contrepartie bancaire et se décompose en deux niveaux :

- **La stratégie actions :** la stratégie de hors-bilan est réalisée grâce à la méthode de réplication synthétique, consistant à investir dans des instruments dérivés livrant la stratégie actions de la société de gestion telle que mentionnée dans le prospectus contre la performance des actifs détenus par le fonds, tout en procurant un flux de distribution. La stratégie actions via le contrat d'échange vise une exposition du fonds au minimum à 95% d'une sélection d'actions nord-américaines et européennes d'émetteurs de large et moyenne capitalisation, tous secteurs d'activités confondus. Néanmoins, l'exposition à la stratégie actions, à travers l'application d'un mécanisme de contrôle de volatilité, peut être fortement réduite et tendre vers 0% dans des configurations de marché caractérisées par une très forte volatilité.

- **La stratégie de contrôle de volatilité :** elle consiste à ajuster quotidiennement l'exposition du portefeuille à la stratégie actions en fonction du rapport entre un niveau de volatilité cible (15%) et la volatilité effectivement réalisée de celle-ci. Lorsque la volatilité réalisée du portefeuille est inférieure à la volatilité cible de 15%, l'exposition à la stratégie actions sera supérieure ou égale à 100%, dans la limite de 150%. Selon la méthodologie de calcul du mécanisme de contrôle de volatilité, lorsque l'exposition à la stratégie Actions est réduite, le FCP sera exposé au produit de taux via le contrat d'échange qui pourra aller jusqu'à 100% de l'actif net. L'objectif de maîtrise de la volatilité implique en effet d'ajuster l'exposition entre actions et produits de taux. A l'inverse la surexposition sera financée par un emprunt sur les taux monétaires.

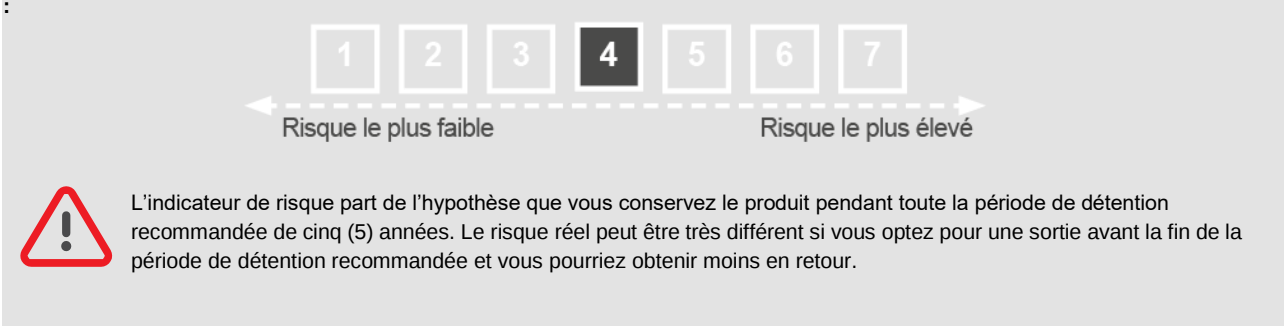
Afin d'atteindre l'objectif de gestion ou gérer la trésorerie, le gérant peut également investir jusqu'à 10 % de l'actif net en parts ou actions d'OPC monétaire gérés par la société de gestion et/ou une société liée.

- **Indice de référence :** indice composite comprenant l'indice Standard & Poor's 500 PR EUR à hauteur de 50% et l'indice Euro Stoxx 50 PR EUR à hauteur de 50%. L'indice S&P 500 PR EUR, exprimé en euro et calculé dividendes non réinvestis, est un indice représentatif des 500 premières valeurs de sociétés américaines du New-York Stock Exchange en termes de capitalisation, de liquidité, de cotation ainsi que pour leur appartenance à un secteur d'activité qui composent l'indice. L'indice Euro Stoxx 50® PR EUR, exprimé en euro et calculé dividendes non réinvestis, est un indice d'actions représentatif des 50 principaux titres des pays développés de la zone euro (tels que définis dans la méthodologie de l'indice). L'indice Euro Stoxx 50® comprend des actions qui couvrent tous les secteurs économiques, choisies en fonction du niveau de capitalisation de marché, de la liquidité et de l'importance dans leur secteur. Pour autant, la performance du Fonds n'est pas liée à celle de cet indicateur, dès lors, l'exposition du Fonds aux différentes sources de risques pourra s'éloigner de celle de l'indicateur de référence. L'indice constitue un simple indicateur de comparaison a posteriori.
- **Investisseurs de détail visés :** Le FCP est destiné à tous souscripteurs, détenteurs de comptes de titres ordinaires et peut également servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte. Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite profiter du dynamisme des marchés actions en acceptant les risques inhérents.
- Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».
- **Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation / distribution.
- **Durée de placement recommandée :** 5 ans.
- La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne.
- Les demandes de souscription ou de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.
- Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)
- **Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.arkea-am.com ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
- **Nom du Dépositaire :** CACEIS Bank.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique :

- Impact des techniques financières liées aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille et peut entraîner, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.
- Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement 10 000 euros

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 702,52 €	3 160,49 €
	Rendement annuel moyen	-72,97 %	-20,58 %
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 632,26 €	11 040,56 €
	Rendement annuel moyen	-23,68 %	2,00 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 489,34 €	15 422,98 €
	Rendement annuel moyen	4,89 %	9,05 %
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 119,65 €	21 590,10 €
	Rendement annuel moyen	41,20 %	16,64 %

*période de détention recommandée

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 03/2015 et de 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 06/2018 et de 06/2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Entre le mois de 11/2016 et de 11/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI ARKÉA ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans*
Coûts totaux	419,31 €	1 058,52 €
Incidence des coûts annuels**	4,19 %	2,03% chaque année

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,08 % avant déduction des coûts et de 9,05 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	0,50 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	48,50 €
Coûts de transaction	0,73 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	70,81 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès d'Arkéa Asset Management par e-mail à l'adresse suivante : contact@arkea-am.com

ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.arkea-am.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Arkéa Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF de préférence via le formulaire en ligne: <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation> ou par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2025

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Arkéa Asset Management, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 027 160 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 438 414 377 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 01-036 du 21/09/2001 – TVA : FR 64 438 414 377.